

Mâcon le 06.07.2020

**M. Eric DEMAISON, Commissaire Enquêteur**

**Mairie de Terres-de-Haute-Charente, commune  
délégée de Genouillac**

31, rue de l'Union

16 270 Roumazières-Loubert

Courrier envoyé par e-mail à : [pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr](mailto:pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr).

Objet : Contribution à l'enquête publique concernant le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, par la société CDMR, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac) Lieu-dit « Les Fayards »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes les fournisseurs historiques des concasseurs, cribles, pièces rechanges et prestations de service pour la carrière CDMR de Genouillac. C'est notre société Metso France SAS, basée à Mâcon, 400 salariés en France, qui équipe l'installation de concassage-criblage de ce site.

La fermeture de la carrière CDMR de Genouillac entraînerait pour notre société une perte non négligeable de chiffre d'affaire sur la région Ouest.

Cette perte directe et brutale pourrait impacter les emplois de notre entreprise. Soucieux en tant que chef d'entreprise de maintenir le volume d'activité lié à ce site, nous souhaitons par la présente exprimer notre soutien pour que la carrière CDMR de Genouillac continue son exploitation.

En conséquence, nous vous demandons d'émettre un avis favorable à la demande de la société CDMR citée en objet.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.



François WINTERGERST.  
Directeur Commercial France.